REVUE
DES
PATOIS GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études.

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'École des Carmes.

2e ANNÉE — N° 7.

SOMMAIRE :

Les parlers de France . . . . . GASTON PARIS.
Le *w* germanique en Savoie . . . . . J. GILLIÉRON.
Patois de Bourberain, Côte-d'Or (Phonétique *éj*) . . L'ABBÉ RABIET.
Patois de Puybarraud, Charente (Grammaire) suite. L'ABBÉ FOURGEAUD.
Les trois bonnes commères. . . . . A. JEANROY.
Chanson de la Saint-Jean (environs de Bourgoin, Isère), Couplet populaire (Mozas, canton de Bourgoin, Isère) . . . . . GEORGE DONCIEUX.
Noms propres saint-polois (prénoms, noms de famille, noms de lieux) . . . . . E. EDMONT.
Comptes-rendus (J. GILLIÉRON). — Chronique.

DÉPOTS

PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE.

NEUCHATEL
ATTINGER FRÈRES, IMPR.-ÉDIT
RUE DE LA PLACE-D'ARMES.

1888

SYSTÈME GRAPHIQUE

Les lettres de l'alphabet français conservent la valeur qu'elles ont en français. Ce sont : *a*, *b*, *d*, *e*, *f*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *r*, *t*, *u*, *v*, *z*.

Nota. — *œ* = *eu* français, *w* = *w* anglais, *y* = *y* français dans *yeux*, *h* marque l'aspiration française.

Lettres nouvelles : *u* = *ou* français, *ɕ* = *ch* français, *ɡ* = *g* dur, *s* = *s* dure, *ü* = *u* dans *nuit*, *ê* = *e* muet français dans *me*.

Signes diacritiques. — *Consonnes :*

ˇ cons. mouillée : *ḷ* = *l* mouillée, *ṇ* = *n* mouillée, *gn* français.

ˆ fricative : *ĉ* = *ch* dur allemand, *ĉ* = *ch* doux allemand, *r̂* = *r* voisine du *ĉ*.

˙ gutturale : *ṅ* = *n* gutturale, *ṙ* = *r* grasseyée.

. cons. dont le point d'articulation est avancé vers les dents : *ṣ* = *th* dur anglais, *ẓ* = *th* doux anglais, *ṛ* = *r* interdentale.

ˌ cons. dont le point d'articulation est reculé : *ṭ* = *t* anglais.

˜ cons. forte : *r̃* = *r* fortement roulée.

Voyelles : ˘ brève (*ă*), ¯ longue (*ā*), ˋ ouverte (*à ǎ ȁ*), ´ fermée (*á ǎ ȃ*), ˜ nasale (*ã ã̀ ã̂ ã̄* — *ã* = an fr., *ẽ* = in, *õ* = on, *ũ* = un). ¨ demi-nasale (*ä*), ¸ tonique (*ä*).

Nota. — Une voyelle sans aucun signe diacritique est une voyelle indéterminée. Une voyelle sans le signe ´ ou ˋ est une voyelle *moyenne*.

Sons intermédiaires : Deux lettres superposées représentant les deux sons voisins (*å*, *ä*, *ö*, *ǰ* [entre *j* et *ɕ*], *ḳ*, etc.).

Sons incomplets : Caractères plus petits (*a h w s*, etc.).

Résonnances : ₒ pharyngiennes (*ₒa* ou *aₒ*), ˜ nasales fortes (*i* ˜), ˜ nasales faibles (*i* ˜).

Consonnes résonnantes : *ḷ ṇ ṛ*.

Prix d'abonnement :		Annonces sur la couverture :	
France	16 fr.	La page entière	20 fr.
Suisse	16 fr.	La moitié de la page . . .	12 fr.
Union postale	18 fr.	La case de 5 cm. sur 6 cm. .	3 fr.

Prix du volume : 20 francs.

Chaque numéro se compose de 5 feuilles d'impression, ou 80 pages.

Les annonces sont reçues chez MM. ATTINGER FRÈRES, imprimeurs, à Neuchâtel (Suisse).

Les communications, les demandes d'abonnements et le prix des abonnements doivent être adressés soit à **M. l'abbé ROUSSELOT, 74, rue de Vaugirard, Paris,** soit à **M. GILLIÉRON, 3, rue Saussier-Leroy, Paris.**

La Revue rend compte des ouvrages relatifs à la philologie gallo-romane qui lui sont adressés en double exemplaire.

LES PARLERS DE FRANCE

—

LECTURE FAITE A LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES
LE SAMEDI 26 MAI 1888.

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,

Le Comité des travaux historiques a pensé que les réunions annuelles des délégués des sociétés savantes offraient une occasion naturelle de rappeler pour chaque branche des études nationales le point où elle en est arrivée, les principales directions dans lesquelles il est souhaitable qu'elle se développe, et ce que les travailleurs, surtout ceux de province, peuvent le plus utilement et le plus facilement faire pour contribuer à ce développement. J'ai eu l'honneur assez périlleux d'être désigné le premier pour essayer de donner à cette pensée, qui me paraît juste et féconde, un commencement de réalisation, et c'est naturellement du sujet auquel j'ai consacré la plus grande part de ma vie, c'est de la langue française, ou plutôt des parlers de France, considérés dans leur histoire et dans leurs variétés, que je vous demande la permission de vous entretenir quelques instants. Je vais essayer de vous dire très brièvement ce qu'on sait aujourd'hui sur les divers idiomes parlés dans notre pays, ce qu'il reste à découvrir, à comprendre et à préciser, et les points sur lesquels votre activité pourrait se porter avec le plus de chances de succès.

La France a depuis longtemps une seule langue officielle, langue littéraire aussi, malgré quelques tentatives locales intéressantes, langue qui représente notre nationalité en face des nationalités étrangères, et qu'on appelle à bon droit le français. Parlé aujourd'hui à peu près exclusivement par les gens cultivés dans toute l'étendue du territoire, parlé au moins concurremment avec le patois par la plupart des illettrés, le français est essentiellement le dialecte — nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut

entendre par ce mot — de Paris et de l'Ile-de-France, imposé peu à peu à tout le royaume par une propagation lente et une assimilation presque toujours volontaire. Dans les provinces voisines du centre politique et intellectuel de notre vie nationale, les nuances qui anciennement séparaient du français propre le parler naturel se sont peu à peu effacées, et, sauf un vocabulaire moins riche et des tournures plus archaïques ou plus négligées, le paysan parle comme le Parisien. Mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, on relève entre la langue nationale et le parler populaire des différences plus marquées. Allez aux environs de Valenciennes, de Bayeux, de la Rochelle, de Montbéliard — je dis aux environs, parce que dans les villes on a généralement adopté le français d'école — vous reconnaîtrez dans chaque endroit un langage fort différent de celui que nous parlons et fort différent de celui qu'on parle dans chacun des autres. Allez plus loin encore, du côté d'Avignon, ou d'Aurillac, ou de Pau, vous trouverez des sons tout nouveaux, une physionomie toute particulière : vous discernerez à peine le sens de quelques mots. Enfin, poussez jusqu'aux plaines de la Flandre, jusqu'aux landes de la Bretagne, jusqu'aux vallées des Pyrénées, vous entendrez des langues absolument étrangères et dans lesquelles aucun mot semblable à ceux qui vous sont familiers ne frappera votre oreille. On parle en effet, vous le savez, au nord-est le flamand, idiome germanique, au nord-ouest le breton, idiome celtique, au sud-ouest le basque, idiome ibérique. Laissant de côté ces trois coins de métal étranger qui encadrent notre carte linguistique, et la Corse, italienne de langue, qui forme un coin semblable au sud-est, demandons-nous d'où viennent aux mères, dans le territoire restant, les sons, les mots et les formes qu'elles apprennent à leurs enfants, à l'aide desquels ceux-ci penseront, comprendront et parleront, et qu'ils transmettront à leur tour à leur postérité. Faisant abstraction pour un moment de l'extension artificielle du parler de Paris, représentons-nous les parlers populaires livrés à eux-mêmes de la Méditerranée à la Manche et des Vosges à l'Océan : nous aurons le tableau d'une immense bigarrure, dans laquelle cependant il nous sera possible de distinguer des zones. Comme l'olivier s'arrête à telle ligne, le maïs à telle autre, la vigne à une autre encore, nous verrons des sons, des mots, des formes couvrir une certaine région et ne pas pénétrer dans une autre. Nous remarquerons, par exemple, que le même verbe se prononce *douna* ou *duna* dans tout le midi, *doner* ou *douner* dans tout le nord; que le parfait de la première conjugaison, à la troisième personne, est généralement en *a* là où l'infinitif est en *é*, en *èc* là où l'infinitif est en *a;* qu'on dit un *chat* dans le centre, mais un *cat* dans l'extrême nord et l'extrême sud; que le *roua* ou *roué* de l'est et du centre a pour pendant un

rè ou un *ré* dans l'ouest et dans le midi, etc. Mais le fait qui ressort avec évidence du coup d'œil le plus superficiel jeté sur l'ensemble du pays, c'est que toutes ces variantes de phonétique, de morphologie et de vocabulaire n'empêchent pas une unité fondamentale, et que d'un bout de la France à l'autre les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles. Un villageois qui ne saurait que le patois de sa commune comprendrait sûrement celui de la commune voisine, avec un peu plus de difficulté celui de la commune qu'il rencontrerait plus loin en marchant dans la même direction, et ainsi de suite jusqu'à un endroit où il n'entendrait plus que très péniblement l'idiome local. En faisant autour d'un point central une vaste chaîne de gens dont chacun comprendrait son voisin de droite et son voisin de gauche, on arriverait à couvrir toute la France d'une étoile dont on pourrait de même relier les rayons par des chaînes transversales continues. Cette observation bien simple, que chacun peut vérifier, est d'une importance capitale; elle a permis à mon savant confrère et ami, M. Paul Meyer, de formuler une loi qui, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde, et doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques : cette loi, c'est que, dans une masse linguistique de même origine que la nôtre, il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits; elles ne coïncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que montagnes, grands fleuves, espaces inhabités). Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des « sous-dialectes » est un travail à peu près complètement perdu.

Il ne faut même pas excepter de ce jugement la division fondamentale qu'on a cru, dès le moyen âge, reconnaître entre le « français » et le « provençal » ou la langue d'oui et la langue d'oc. Ces mots n'ont de sens qu'appliqués à la production littéraire : de bonne heure, au nord comme au midi, les écrivains ont employé, pour se faire comprendre et goûter dans un cercle plus étendu, des formes de langage qui, pour des raisons historiques ou

littéraires, avaient plus de faveur que les autres, et la langue littéraire du nord étant bien distincte de celle du midi, l'opposition entre le provençal et le français a paru claire et sensible. Mais déjà au moyen âge on trouve des écrits qu'on est embarrassé de ranger dans l'une ou l'autre catégorie, et que se disputent les recueils de textes français et provençaux. C'est bien autre chose si on essaie, comme l'ont fait il y a quelques années deux vaillants et consciencieux explorateurs, de tracer de l'Océan aux Alpes une ligne de démarcation entre les deux prétendues langues. Ils ont eu beau restreindre à un minimum les caractères critiques qu'ils assignaient à chacune d'elles, ils n'ont pu empêcher que tantôt l'un, tantôt l'autre des traits soi-disant provençaux ne sautât par-dessus la barrière qu'ils élevaient, et réciproquement. Et comment, je le demande, s'expliquerait cette étrange frontière qui de l'ouest à l''est couperait la France en deux en passant par des points absolument fortuits? Cette muraille imaginaire, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse, et nous apprend qu'il n'y a pas deux Frances, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du midi, et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. Il faut cependant ajouter une réserve sans laquelle cette affirmation risquerait de se heurter dans votre esprit contre des faits incontestables : la théorie n'est parfaitement vraie que dans un développement linguistique livré à lui-même. Dans un pays civilisé et qui a une histoire aussi longue que le nôtre, les phénomènes naturels sont sans cesse contrariés par l'action des volontés. Il y a eu des influences exercées par des centres intellectuels et politiques, que j'ai déjà signalées et auxquelles je reviendrai; d'autre part, il y a eu des transplantations de populations qui ont porté leur idiome avec elles et parlent aujourd'hui un langage très nettement distinct de celui de leurs voisins, tandis qu'il ressemble à celui de pays parfois assez éloignés (citons seulement le territoire de la Gavacherie, îlot saintongeais en pleine Gascogne); mais ce sont là des faits accidentels, d'un caractère purement historique, et les exceptions même qu'ils présentent sont de celles qui confirment la règle.

Voilà donc acquis le fait général de l'unité essentielle et de la variété régionale et locale des parlers de France. Si nous examinons le vocabulaire et la grammaire qui leur sont en très grande partie communs, nous y découvrons sans peine la plus visible affinité avec les langues qui se parlent en Espagne, en Italie, dans une partie de la Suisse et du Tyrol, et dans la lointaine Roumanie. Cette affinité, reconnue aujourd'hui par la science, était autrefois proclamée instinctivement et ramenée à sa source par les

langues elles-mêmes. Si on avait demandé, il y a un millier d'années, à un habitant de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie, de la Rhétie ou de la Mésie : « Que parles-tu ? », il aurait répondu, suivant son pays : « *romanz*, *romanzo*, *romance*, *roumounsch*, *roumeuns* », toutes formes variées d'un seul et même mot, l'adverbe *romanice*, qui signifie « dans la langue des Romains ». La langue que nous parlons, que parlent les autres peuples que je viens de nommer, est le *roman*, la langue des *Romani*, c'est-à-dire le latin ; c'est pour cela qu'on appelle ces peuples les peuples *romans*, leurs langues les langues *romanes*, et qu'il existe ou qu'il devrait exister entre eux un sentiment de solidarité et d'union remontant au temps où tous portaient avec orgueil ce nom qu'aujourd'hui ils ont oublié, sauf dans les Alpes et dans les Balkans. Conquis par Rome, tous furent assimilés peu à peu aux citoyens de la ville reine, à laquelle un poète gaulois, interprète de tous les *Romani*, adressait ces beaux vers :

Fecisti patriam diversis gentibus unam ;
Urbem fecisti quæ prius orbis erat.

Nous parlons latin, ai-je dit. Il ne faut plus en effet répéter, comme on le fait trop souvent, que les langues romanes « viennent » du latin, qu'elles sont les « filles » dont la langue latine est la « mère ». Il n'y a pas de langues mères et de langues filles. Le langage, sous l'empire d'impulsions encore mal connues, les unes d'ordre physiologique, les autres d'ordre psychologique, va sans cesse en se modifiant, mais ses états successifs ne se séparent pas avec plus de netteté que ses variations locales. Si les formes principales de la langue indo-européenne, l'indien, le grec, le latin, le celtique, le germanique, le slave, nous apparaissent comme parfaitement distinctes les unes des autres, cela tient à ce que les peuples qui les parlent vivent depuis longtemps isolés et à ce que nous ne possédons sur l'évolution de chacune d'elles que des notions absolument fragmentaires. Il en est de même pour le latin et les langues romanes. Le latin classique nous semble bien nettement différent, je ne dis pas du français actuel ou de tel patois du nord ou du midi, mais de la langue que nous représentent nos plus anciens textes vulgaires. Faites attention qu'il n'en diffère guère plus que la langue de ces textes ne diffère des parlers modernes, et considérez que le latin classique nous présente une immutabilité tout à fait factice et trompeuse. En réalité, depuis le temps où Rome a commencé de conquérir l'empire qu'elle devait tant accroître et d'y porter sa langue, cette langue n'a cessé de se modifier dans sa prononciation, ses formes et son vocabulaire. L'orthographe reçue, la grammaire officielle, l'imitation

des écrivains les uns par les autres nous masquent à peu près complètement cette évolution pendant des siècles; mais sous la mince et brillante couche qui le recouvre à la surface et semble l'immobiliser, le fleuve bouillonne et roule et, le renouveau venu, il reparaît à nos yeux dans toute la liberté de son cours naturel. Le latin grammatical, par des raisons que vous connaissez, resta longtemps la seule langue écrite; mais à partir du IXe siècle, en France d'abord, le latin vivant osa s'exprimer par l'alphabet, et bientôt se produisirent toutes ces formes populaires du latin dont quelques-unes sont devenues à leur tour d'illustres langues littéraires, tandis que beaucoup d'autres, jusqu'à nos jours, n'ont pas obtenu l'honneur de la notation par l'écriture.

Nous parlons latin : personne aujourd'hui, parmi les gens de bon sens, ne songe à le contester et à rattacher au gaulois soit le français, soit tel de nos parlers provinciaux. C'est cependant assurément un fait étrange que cette substitution complète d'une langue étrangère à la langue nationale : rien ne montre mieux le génie administratif des Romains et leur puissance d'assimilation. Le gaulois a péri complètement en Gaule, et nous ne le connaissons directement que par les rares mots qu'ont cités les anciens ou que nous ont transmis quelques inscriptions. Le français n'a hérité du gaulois qu'un nombre de mots extrêmement restreint, presque tous adoptés déjà par le latin de Rome et désignant des objets fabriqués en Gaule ou des produits de notre sol. Les étymologies qui prétendent rattacher un mot roman à un mot celtique sont presque toujours des hypothèses dénuées de fondement; parmi les mots qu'on peut avec sécurité ramener à cette origine, on ne trouve pas un verbe, ce qui est assurément significatif. Et pourtant nous avons sans cesse du gaulois à la bouche, mais dans une catégorie de mots qui n'appartiennent pas proprement à la langue, dans les noms de lieu. Beaucoup de nos dénominations topographiques de tout genre — montagnes, cours d'eaux, régions, lieux habités — sont gauloises et ont conservé leur affectation primitive. De quelques-unes de ces dénominations, la science des celtistes, notamment de mon savant confrère et collègue M. d'Arbois de Jubainville, a pu déjà trouver l'explication; beaucoup d'autres l'attendent, toutes méritent de la recevoir. Quoi de plus précieux, de plus intéressant, je dirais volontiers de plus touchant que ces noms, qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies et ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée et qui s'y sont endormis avant nous, leurs descendants? Il serait bien à désirer qu'on eût une liste complète de tous les noms topographiques de France

recueillis dans leurs variations successives, et chacun peut, avec la certitude d'être utile, collaborer à cette grande tâche. Le Ministère a donné l'exemple avec sa grande collection de *Dictionnaires topographiques* départementaux, qu'on voudrait voir avancer un peu plus vite, et dont plusieurs volumes fournissent aux travailleurs des modèles excellents. Il serait bon d'ailleurs d'agrandir, pour des recherches spéciales, le plan de ces dictionnaires : ils ne comprennent, en règle, que les noms des lieux habités; il serait avantageux d'y joindre le catalogue des « lieux dits », souvent si intéressants pour l'histoire de la langue, des idées, des mœurs et des croyances. Il n'y a déjà plus là, généralement, rien de celtique; mais j'ai été amené naturellement à vous signaler ce sujet. Permettez-moi d'y joindre encore un souhait relatif aux noms de saints usités dans chaque pays et si féconds en dénominations topographiques; un relevé critique des formes vulgaires des noms de saints, soit dans toute la France, soit dans une région, serait précieux pour la philologie. Un essai fort distingué dans ce genre a été couronné l'an dernier par l'Académie des Inscriptions, qui avait mis le sujet au concours, et ne tardera pas sans doute à être publié.

Mais ce n'est pas sur ce point que je voudrais surtout appeler votre attention. Le latin importé en Gaule et substitué comme langue nationale au celtique s'est peu à peu différencié, des Pyrénées et des Vosges à l'Océan, de telle façon que, si le développement naturel n'avait pas été entravé par des actions politiques et littéraires, il n'y aurait sans doute pas aujourd'hui deux communes qui parleraient exactement le même latin. De bonne heure toutefois, comme je l'ai dit, il s'est formé des centres d'influence qui ont assimilé autour d'eux les parlers de la région voisine, en effaçant de plus en plus les petites différences qui auraient empêché de s'entendre. Le plus puissant de ces centres a été naturellement Paris, où était le foyer principal de la vie nationale; il a constamment agi dès le moyen-âge, il continue d'agir sans cesse : par les relations devenues bien plus faciles et plus nécessaires, par l'école, par le livre, par le journal, le français littéraire, qui est en somme la langue de Paris maintenue autant que possible à un état archaïque et perpétuellement accrue dans son vocabulaire par des emprunts faits au latin, au grec et à d'autres langues, gagne chaque jour du terrain sur les anciens parlers locaux et régionaux, réduits au rang de patois. C'est là un fait qu'on peut regretter à certains points de vue, mais qui a d'immenses avantages pour la civilisation et pour l'unité nationale; il fait d'ailleurs partie d'une évolution dont les causes agissent sans cesse plus énergiquement et que rien ne saurait sans doute entraver, si ce n'est une catastrophe analogue à celle qui, il y a 1400 ans, a détruit le règne du latin classique et donné au latin vulgaire toute liberté de développement.

Mais si nous ne pouvons empêcher la flore naturelle de nos champs de périr devant la culture qui la remplace, nous devons, avant qu'elle disparaisse tout à fait, en recueillir avec soin les échantillons, les décrire, les disséquer et les classer pieusement dans un grand herbier national. Pour plusieurs de nos parlers provinciaux, pour ceux surtout qui vivaient à l'ombre redoutable de Paris, il est déjà trop tard : nous ne saurons jamais quelle forme spontanée aurait prise, dans les régions voisines de la capitale, le latin livré à lui-même. Mais plus loin, dans toutes les directions, nous trouvons, soit déjà entamé, soit encore intact, le langage populaire tel qu'il se parle depuis quinze siècles, avec des évolutions à la fois d'une prodigieuse variété et d'une surprenante harmonie, qui, si nous allons du nord au midi et de l'est à l'ouest, ne nous présentent jamais de contrastes heurtés et d'interruptions violentes, et nous font passer, sans secousse comme sans arrêt, du verbe éclatant et sonore de la Provence ou de la Gascogne au langage doux et presque chuchoté des îles normandes, au parler violemment contracté du pays wallon. La grande tâche qui s'impose à nous, et qui ne peut s'exécuter que par la collaboration active et méthodique des savants de la France entière, est de dresser l'atlas phonétique de la France, non pas d'après des divisions arbitraires et factices, mais dans toute la richesse et la liberté de cet immense épanouissement.

Pour arriver à réaliser cette belle œuvre, il faudrait que chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles. Pour dresser de semblables monographies il n'est pas besoin de posséder des connaissances bien profondes, mais il est indispensable d'employer de bonnes méthodes. Il paraît chaque année des dictionnaires patois — et la lexicographie n'est qu'une partie de la tâche à remplir — qui, faute de préparation et de méthode, ne rendent pas à beaucoup près les services qu'ils devraient rendre, et dont les auteurs ont souvent perdu beaucoup de temps et d'efforts consciencieux à une besogne dont ils ne connaissaient pas suffisamment les conditions. Ces conditions, cette méthode, on peut aujourd'hui les apprendre : on n'en est plus réduit, comme il y a peu de temps, à chercher dans des livres de valeur inégale et tous incomplets une préparation pénible et incertaine. Il existe à l'Ecole des Hautes-Etudes une conférence pratique spécialement consacrée à l'étude de nos patois, dirigée par l'homme qui en a vraiment inauguré en France l'étude scientifique, M. Gilliéron. Non seulement, en suivant les leçons de cet excellent maître, les jeunes gens désireux de prendre part à la grande œuvre que je définissais tout à l'heure recevront une direction absolument sûre et précise;

mais encore tous ceux qui, retenus loin de Paris, voudront aborder ces études, trouveront auprès de M. Gilliéron les conseils les plus pratiques et les plus précieuses indications. D'ailleurs, avec un disciple qui est promptement devenu un maître à son tour, M. l'abbé Rousselot, M. Gilliéron vient de fonder une *Revue des patois gallo-romans* que je ne puis assez vous recommander, et qui est destinée à devenir le centre de tous les travaux de ce genre, auxquels, grâce à ces deux vaillants ouvriers, une impulsion toute nouvelle va être donnée.

Je ne veux pas, Messieurs, faire à leur place ce qu'ils font si bien, — et ce que fait aussi la *Revue des patois* fondée en même temps à Lyon par M. Clédat — et tracer les règles à suivre dans l'étude des parlers populaires. Je me bornerai à quelques indications très générales. Il faut d'abord se pénétrer de l'idée que plus on restreint le champ de son observation, plus on a de chances pour qu'elle soit non seulement exacte, mais féconde. Qu'on prenne donc pour territoire un hameau, une commune, un groupe de communes au plus, mais que dans les limites adoptées on s'efforce de bien connaître et de bien faire connaître tous les faits. Les patois présentent à l'étude des sons, des formes, des mots, des phrases : chaque partie de cet organisme doit être soigneusement étudiée. Les sons doivent être décrits avec une grande fidélité, quitte à être exprimés par des signes conventionnels quelconques; pour les décrire, il peut suffire de prendre pour base la prononciation reçue en français de chaque voyelle et de chaque consonne. Les formes doivent être notées dans toutes leurs variations, souvent assez considérables suivant leur emploi. Il va sans dire que le relevé des mots doit être complet, et que tous les sens de chaque mot doivent être donnés avec une exactitude minutieuse : dans un excellent lexique, que publie en ce moment la *Revue des patois gallo-romans*, on a eu l'ingénieuse idée d'expliquer par des figures certains termes désignant des objets, des outils, des ornements propres ou que l'on a crus propres à la région explorée. A la partie lexicographique se rattache naturellement ce qui concerne les procédés employés pour former des mots nouveaux, que l'on pourra classer et comprendre en suivant le beau traité de M. A. Darmesteter sur la *Formation des mots nouveaux en français*. Les noms de famille usités dans le pays seront avantageusement joints au lexique. La syntaxe, trop négligée jusqu'ici, demande une attention toute particulière : l'accord des noms et des personnes avec les verbes, des adjectifs avec les substantifs, la fonction exacte des temps et des modes, l'ordre des mots, l'emploi des pronoms relatifs et des conjonctions, l'aptitude plus ou moins grande aux constructions compliquées, tout cela doit être l'objet d'une étude qui ne peut se faire que grâce à un long et familier contact avec

l'idiome populaire. Des textes pris dans la tradition vivante, tels que chansons, formules de jeux, contes, proverbes, entretiens recueillis sur le vif, complèteront heureusement la monographie d'un parler local, en même temps qu'ils pourront apporter une contribution utile à la science nouvelle du *folk-lore*. Ainsi conçue, une monographie purement descriptive rendra de réels services à la science et méritera à son auteur une juste estime.

Mais là ne se bornent pas les travaux qu'on peut entreprendre en se tenant au point de vue local ou régional. L'idiome qu'on étudie est en contact avec d'autres : on peut chercher ce qu'il a de commun avec eux, ce en quoi il en diffère. Si on veut pousser la comparaison plus loin, on reconnaîtra vite que les groupes qu'on est tenté de former se dissolvent ou se recomposent autrement suivant le *criterium* phonétique ou morphologique qu'on emploie à les constituer. On doit alors avoir recours à la méthode que M. Gilliéron applique constamment dans ses conférences et dont il a publié un spécimen dans son petit *Atlas phonétique du Valais roman*. Etant donnée une région, on choisit un certain nombre de traits, dont on constate et dont on marque sur de petites cartes spéciales la répartition respective dans les différents lieux habités de la région. Si on possédait un grand nombre de ces atlas, on verrait, en les juxtaposant, se former de grandes aires phonétiques et morphologiques qui ne se recouvriraient pas l'une l'autre, tout en coïncidant sur une certaine étendue : la constitution de ces aires pourra seule nous fournir des données précises sur les faits essentiels de notre géographie linguistique.

Ce n'est pas seulement avec les parlers voisins qu'un idiome populaire est en contact, et ce contact n'est pas toujours purement externe. Dès le moyen âge, nous l'avons vu, des centres d'influence matérielle et morale ont agi sur les régions adjacentes et ont propagé autour d'eux leurs formes de langage ; il en est encore ainsi aujourd'hui pour les villes à l'égard des villages ; il en est ainsi, par toute la France, pour le français à l'égard des patois. L'influence de la langue aristocratique sur le parler vulgaire, les altérations de toute sorte qu'elle lui fait subir et qu'elle en reçoit souvent à son tour, les mots qu'elle lui impose, la dégradation fréquente où ces immigrés font tomber leurs concurrents indigènes, tout cela peut former le sujet d'études attrayantes et curieuses, où la psychologie, si intimement liée à la linguistique, trouvera également son compte.

Les parlers vulgaires sont, nous l'avons dit, le résultat de l'évolution spontanée, variée suivant les lieux, du latin importé en Gaule par la conquête romaine. Il est du plus haut intérêt de retrouver, quand on le peut, les étapes successives qu'ont parcourues, à travers tant de siècles, les sons,

les formes, les mots, les constructions, en se transmettant de bouche en bouche jusqu'aux lèvres de nos paysans. On voit alors les différences en apparence les plus inconciliables s'effacer dans des rapprochements successifs, et on comprend que la nature ne fait pas plus de sauts dans le temps que dans l'espace. Malheureusement, il est rare que nous ayons pour le parler d'une localité, surtout rurale, des intermédiaires authentiques. Les textes littéraires offrent presque toujours une langue plus ou moins composite, ils sont trop souvent dépourvus de date précise de temps et de lieu, et nous ne les avons guère, pour l'époque ancienne, dans leur forme originale : c'est parfois au contraire l'étude des parlers vivants qui nous conduit à restituer ou à deviner cette forme. Les documents d'archives existent surtout pour les villes; ils ne sont pas eux-mêmes exempts de l'influence de la langue dominante; ils ne remontent pas très haut, et à partir d'une certaine époque ils sont partout rédigés en français. Ce n'en est pas moins une étude très fructueuse que celle de ces documents rigoureusement datés, quand on leur demande ce qu'ils peuvent donner, c'est-à-dire qu'on y relève les traits qui ne peuvent être empruntés à la langue officielle et qu'on y cherche des renseignements sur l'état de l'idiome local à telle époque. Il est à désirer que toutes les chartes en langue vulgaire du XIIIe et du XIVe siècle soient publiées avec la plus grande fidélité et analysées au point de vue grammatical et lexicographique. Quand ce travail sera fait, on distinguera ce qui a pu être de style commun et ce qui appartient bien à telle région ou à telle localité. La comparaison des parlers vivants avec les chartes permettra souvent seule de bien comprendre ce que veut exprimer la notation parfois peu claire de celles-ci; d'autre part, les chartes ou autres textes anciens de la région éclaireront les parlers locaux en montrant dans quel sens ils se développaient au moyen âge et se développent depuis. Ces études déjà plus difficiles demandent des connaissances spéciales, qui ne manquent pas, assurément, dans les savantes compagnies auxquelles j'ai l'honneur de m'adresser. Plusieurs élèves de l'Ecole des Chartes, qui y sont spécialement préparés, — je citerai MM. Bonnardot, Raynaud, d'Herbomez, Thomas, Philipon, — ont, suivant les traces de Natalis de Wailly, donné en ce genre des essais dont quelques-uns peuvent servir de modèles.

Les documents du moyen âge nous rapprochent du latin, mais du latin vulgaire, non du latin classique. La différence est grande, en réalité, si l'on entend par « latin classique » la langue des auteurs de l'antiquité; elle est immense si l'on entend la langue que nous apprenons dans les classes. Le latin vulgaire, en somme, c'est le latin parlé, le latin vivant : or l'élément le plus vivant d'une langue vivante, la prononciation, nous est absolument

masqué par la façon barbare dont nous prononçons le latin. Les consonnes, sauf quelques divergences assez importantes, sont encore relativement tolérables; mais les voyelles de notre latin de collège ne ressemblent en rien à celles du latin classique, où la quantité dominait dans la prononciation, ni à celles du latin vulgaire, où c'était l'accent tonique. Dans le latin parlé, qui se continue dans les idiomes romans, la quantité des voyelles s'était transformée en qualité ou en timbre, de telle sorte qu'au lieu des cinq voyelles, tantôt longues et tantôt brèves, du latin classique, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, on en avait huit, *à*, *á*, *è*, *é*, *ò*, *ó*, *i*, *u* (*ou* et non *ü*, comme nous prononçons à tort), et que les sons, par conséquent, ne répondaient plus aux caractères, l'*ē* et l'*ī*, par exemple, s'étant fondus en *é*, l'*ō* et l'*ū* en *ó*. L'accent, qui mettait entre les voyelles, au moins à l'origine, une différence surtout musicale, y mettait, en latin vulgaire, surtout une différence d'intensité, et la voyelle accentuée avait déjà commencé à détruire ou à affaiblir ses voisines, comme elle a continué sans relâche à le faire. Des phénomènes non moins importants dans la flexion et dans la syntaxe marquaient l'usage vulgaire du latin. C'est cet usage, qu'on peut regarder comme ayant été uniforme à un moment donné par toute la Gaule, qui doit être pris comme point d'arrivée de toute recherche qui veut remonter historiquement le cours de l'évolution des parlers actuels, comme point de départ de toute recherche qui veut descendre de l'état le plus ancien de ces parlers à leur état contemporain. A travers les formes infiniment variées qu'ils ont revêtues et revêtent aujourd'hui, nos mots français et patois, pour une immense majorité, se ramènent à des mots du latin vulgaire, dont les sons se sont transformés insensiblement d'après des lois aussi rigoureuses que délicates, dont les fonctions et les sens ont subi des changements parallèles. Pour rattacher un parler français à son origine latine, il faut connaître les traits essentiels du latin vulgaire, que ne révèle nullement l'enseignement classique, et avoir étudié les lois qui régissent l'évolution phonétique et morphologique de ce latin vulgaire. Or il n'existe pas encore de grammaire du latin vulgaire, et tout le monde ne peut pas suivre les cours dont il est l'objet à l'Ecole des Hautes-Etudes ou à l'Ecole des Chartes. Les lois de la transformation historique du latin vulgaire, qui ne peuvent être bien établies que par la comparaison de tous les idiomes néo-latins, ont été l'objet, dans la *Grammaire des langues romanes* de Diez, d'un exposé admirable, base de tous les travaux qu'on a faits depuis; mais cet exposé a besoin d'être complètement remis à jour, à la suite des recherches fécondes des trente dernières années. Il est donc prudent, si l'on n'a pas étudié profondément ces questions difficiles, de ne pas aborder la comparaison des patois avec le latin. C'est, il est vrai, se priver des recherches étymologi-

ques, qui sont pour beaucoup de travailleurs un des principaux attraits de ces études, et un attrait légitime, car on ne connaît bien un mot que si on en connaît l'histoire, et les patois, méthodiquement interrogés, jettent un grand jour sur l'histoire des mots français, et, par conséquent, sur le rapport de leur forme actuelle avec leur forme latine; mais il vaut mieux s'abstenir que de produire des conjectures sans base solide et, par là-même, presque toujours inutiles.

D'ailleurs, le latin vulgaire ne suffit pas à rendre compte du lexique roman : ce lexique contient, sans parler des mots trop nombreux qu'on n'a pu encore identifier, un apport considérable de mots germaniques, dus aux invasions qui ont renversé l'empire romain et qui ont eu pour résultat la constitution des nations modernes. Là aussi, les recherches sont fort intéressantes. Outre les mots de tout genre que les Germains ont fait accepter aux Gallo-Romains en adoptant eux-mêmes leur langue, ils leur ont fourni pendant plusieurs siècles, phénoméne bien remarquable, presque tous leurs noms personnels. Le relevé des noms de personnes, des prénoms, comme nous disons aujourd'hui, usités jadis dans chaque province, apporterait à la science un précieux contingent et permettrait peut-être de discerner l'influence respective de chaque nation allemande dans le pays où elle s'est établie. Mais, pour ramener avec sûreté un mot ou un nom vulgaire à sa source germanique, il faudrait une science dont les bases mêmes ne sont pas encore solidement établies, et la prudence est ici encore plus indiquée que pour ce qui concerne les origines latines.

A plus forte raison est-elle imposée pour ce qui touche le fond celtique sur lequel est venu s'appliquer le latin. Tout le monde reconnaît aujourd'hui, je l'ai dit plus haut, que le français est le latin et non du celtique, et que la langue de nos aïeux n'a laissé que bien peu de mots dans la nôtre. En revanche n'a-t-on pas eu raison de dire que le français est du latin parlé par des Celtes, et n'est-il pas permis de rechercher dans nos patois les traces de l'influence qu'ont dû exercer sur le latin vulgaire les habitudes de prononciation et de grammaire des Gaulois? La proposition n'a évidemment rien d'absurde, et quelques faits, observés par divers savants, semblent en attester la légitimité : la prononciation *ü* pour *u* [*ou*], par exemple, qui se retrouve aujourd'hui dans les parlers de la Gaule cisalpine comme dans ceux de la Gaule propre, a été regardée, non sans vraisemblance, comme remontant à une influence celtique. Mais les vues de ce genre, qui ne seront jamais que des hypothèses, ont besoin, pour valoir la peine d'être émises, de s'appuyer sur une certaine connaissance non seulement de tous les parlers néo-latins, mais encore des dialectes celtiques anciens et modernes, et sur l'habitude des procédés rigoureux de la gram-

maire comparative. Rien n'est plus vain, en général, que les conjectures qu'on forme sur quelque rapprochement purement apparent et externe, comme quand on veut ramener des dialectes, d'ailleurs arbitrairement constitués, à la présence de telle ou telle tribu gauloise sur le territoire où ils se parlent. Des préoccupations de ce genre nuisent le plus souvent à la recherche, en la dirigeant d'après des idées préconçues, et amènent à plier les faits à des conceptions imaginaires. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, il est bon de répéter le mot du sage grec : νῆφε, καὶ μέμνησο ἀπιστεῖν.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de l'étude des parlers vulgaires faite au point de vue local et régional. J'aurais maintenant à vous entretenir de l'autre classe de monographies dont j'ai dit un mot en commençant, de celles qui, partant d'un des éléments du roman de France ou du latin vulgaire de Gaule, — son, forme, mot, construction, — le poursuivrait partout où il se trouve ou s'est trouvé, en ferait l'histoire, en tracerait les limites. Mais la méthode propre à ce genre de travaux, si importants et jusqu'à présent si rarement abordés, — je dois cependant mentionner les importants travaux de M. Chabaneau et de M. Joret, qui ont attaqué par tous les côtés, au nord et au midi, les problèmes de la dialectologie française, — a été esquissée en passant dans les pages précédentes, et ils ne se feront d'ailleurs avec facilité et sûreté que quand les études locales auront partout été conduites à un certain point d'avancement. Ce sont des travaux d'exploitation de la récolte : ils ont pour condition nécessaire une moisson bien faite et soigneusement engrangée. Cette moisson est à peine commencée sur notre sol, et déjà pour plus d'un coin on a laissé passer la saison favorable : les épis sont arrachés ou au moins bien éclaircis. Que tous les travailleurs de bonne volonté se mettent à l'œuvre; que chacun se fasse un devoir et un honneur d'apporter au grenier commun, bien drue et bien bottelée, la gerbe qu'a produite son petit champ.

Messieurs, j'ai essayé de vous donner une idée sommaire du point où en est arrivée aujourd'hui l'exploration linguistique de la France, des travaux qui peuvent être le plus utiles à ses progrès, des ressources qu'on a pour les accomplir, des méthodes qui leur conviennent, des vues générales qui doivent les diriger. Je serais profondément heureux si cet exposé, tout incomplet et imparfait qu'il est, pouvait engager quelques travailleurs de plus à se consacrer à ces études si fécondes, si nationales, et encore si neuves parmi nous. Pour les travaux de ce genre que voudraient aborder les sociétés savantes de province, auxquelles ils semblent tout naturellement dévolus, les encouragements et les directions du Comité ne feraient certainement pas défaut. Si d'ici à quelques années on voyait paraître en

plus grand nombre que par le passé des monographies linguistiques locales, des atlas phonétiques régionaux, des recueils de documents en langue vulgaire, des listes bien établies de noms anciens de personnes et de lieux, et si je pouvais croire avoir contribué en quelque mesure à susciter un mouvement aussi désirable pour la science et aussi honorable pour notre pays, je me féliciterais bien vivement d'avoir été désigné pour vous adresser ces quelques paroles, et d'avoir usé, abusé peut-être, de l'attention bienveillante que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder.

GASTON PARIS.

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

9, Quai Voltaire, Paris.

Du Cange (Ch. Dufresne). *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.* Niort, 1883-87, in-4.

Delboulle. *Matériaux pour servir à l'histoire du français.* Le Havre, 1880, in-8 . . . . . 8 fr.

Frédéric Mistral. *Lou Trésor dou félibrige, Dictionnaire Provençal-Français, embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc moderne.* Avignon et Paris, 2 vol. in-4. 120 fr.

Remacle. *Dictionnaire Wallon-français.* Liège, 2 vol. in-8 . 15 fr.

Savinien. *Grammaire provençale.* Avignon, 1882, in-12 . . . 2 fr.

Sardou et Calvino. *Grammaire* de l'idiome niçois. Nice, 1817, in-8, 3 fr. 50.

Gilliéron. *Petit atlas phonétique du Valais Roman* (sud du Rhône). Paris, s. d., in-8 oblong, br. . 5 fr.

Beauquier. *Vocabulaire étymologique des provincialismes usités dans le département du Doubs.* Paris, 1881, in-8 br. . . . . 6 fr.

Delboulle. *Glossaire* de la vallée d'Yères. Le Havre, 1876, in-8, 8 fr.

Chambure (de). *Glossaire* du Morvan. Paris, 1878, in-4 . . . 30 fr.

Cet ouvrage a été couronné à l'Académie française.

Contejean. *Glossaire* du patois de Montbéliard. Montbéliard, 1876, in-8 7 fr. 50.

L. Favre. *Glossaire* du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis. Niort, gr. in-8 . . . . . 8 fr.

Brachet. *Dictionnaire du patois savoyard* d'Albertville. Albertville, 1883, in-8, br. . . . . 5 fr.

Perron. *Proverbes de la Franche-Comté.* Etudes historiques et critiques. Paris, 1876, in-8. . 3 fr. 50.

Adam (L.). *Les patois lorrains.* Nancy, 1881, in-8 . . . . 10 fr.

La Curne de Sainte-Palaye. *Dictionnaire historique de l'Ancien Langage François*, ou Glossaire de l'ancienne langue Françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. 10 vol. in-4; prix, papier vergé, 300 fr., papier mécanique, 150 fr.

Glossaire François de du Cange, faisant suite au *Glosssarium Mediæ et Infimæ Latinitatis.* 2 vol. in-8, à deux colonnes . . . . . 15 fr.

L. Favre. *Parabole de l'enfant prodigue.* Traduite en 88 patois divers de la France, avec une introduction sur la formation des patois et dialectes de la France, 1 vol. in-8 de 160 pages. Prix : sur papier mécanique, 6 fr.; et sur papier à bras, 10 fr.

En vente :

Almanach dos païsans auvergnats de lo plano et de lo mountagno.

publié par J.-B. Rousseau, libraire à Clermont-Ferrand.

1889. — *Franco poste, 15 centimes.*

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES, Neuchâtel (Suisse).

COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

Par F. GODET

Ancien professeur à la Faculté de l'Eglise indépendante de Neuchâtel.

Tome I : Introduction historique et critique. Troisième édition. 1 vol. in-8 Fr. 6 —
Tome II : Explication des chap. I-VI. Troisième édition. 1 vol. in-8 . . » 8 —
Tome III : Explication des chap. VII-XXI. Troisième édition. 1 vol. in-8. » 11 —

COMMENTAIRE

SUR LA 1RE ÉPITRE AUX CORINTHIENS

Par F. GODET

Ancien professeur à la Faculté de l'Eglise indépendante de Neuchâtel.

Tome I. Un volume in-8 . . . . . Fr. 6 —
Tome II. Un volume in-8 . . . . . Fr. 7 50

COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT LUC

Par F. GODET

Ancien professeur à la Faculté de l'Église indépendante de Neuchâtel.

Un volume in-8 . . . . . Fr. 10 —
Tome II sous presse.

EXPOSÉ DE THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

Par A. GRETILLAT

Professeur à la Faculté de l'Eglise indépendante de Neuchâtel.

TOME I : PROPÉDEUTIQUE. I. MÉTHODOLOGIE
Un volume in-8 . . . . . Fr. 5 —

TOME III : DOGMATIQUE
Un volume in-8 . . . . . Fr. 10 —

Imprimerie ATTINGER FRÈRES. — Neuchâtel (Suisse).